



Avec le SNEP-FSU,
j'agis !

Pour un enseignement de spécialité en EPS, Agissons ensemble !

Cher-e collègue,

Ton établissement propose actuellement un enseignement d'exploration EPS en seconde, et de complément en première et terminale. **Nous revenons vers toi pour t'informer de la suite de nos actions sur l'option facultative, les options de complément et le nouveau Bac.**

Depuis notre dernier mail (6 juin 2018), les textes du nouveau bac et du lycée ont été publiés (BO n°29 du 19/07). Comme annoncé, les options d'exploration et de complément en EPS sont supprimées, dans le même temps l'EPS reste la seule discipline qui n'est pas proposée en enseignement de spécialité. Cette discrimination dont est victime l'EPS est injustifiable.

Une génération d'élèves est donc prise en otage car, à l'issue de leur seconde, ils/elles seront dans l'impossibilité de poursuivre en enseignement de complément si les choses devaient en rester en l'état. Des équipes, enseignants EPS et Proviseur, nous ont d'ailleurs signalé la délicate position dans laquelle elles ont été soumises à propos de l'information à donner aux élèves de seconde et à leurs parents sur la suite de leur scolarité, l'institution répondant bien souvent aux abonnés absents.

Pour la prochaine rentrée, il faut profiter de cette année transitoire et de ce délai supplémentaire d'application pour prolonger nos actions dans ce temps de préparation de la rentrée prochaine.

La « solution » actuellement proposée par le projet du CSP qui modifie le programme d'enseignement optionnel EPS en lui ajoutant une grande partie de l'ancien programme de l'option d'exploration, tout en restant à seulement 3H, apparaît plus difficilement réalisable. Solution par défaut elle s'inscrit dans un dispositif « fragilisé » par la réforme du Bac et du Lycée : l'enseignement optionnel sera proposé sur la marge d'autonomie des établissements, avec une seule option par élève, un coefficient infime (0,66/100) et évalué sur bulletin de 1ère et Ter.

Dans ce nouveau Bac, seul l'enseignement de spécialité permet un réel approfondissement revalorisé (heures (4H en 1ère et 6 en Term), Coef (16/100), Grand Oral (10/100)). Les projets de programme d'enseignement de spécialité Arts : Danse et Art du cirque peuvent nous servir d'exemple pour un enseignement de spécialité autour de l'EPS.

Un texte officiel peut évoluer suite à sa publication, à nous tous d'agir en conséquence pour que ces options deviennent enseignement de spécialité si ce futur Bac advenait.

La preuve en est avec les déclarations récentes de JM Blanquer à propos du Latin et Grec, qui laissent à penser à une réécriture imminente des textes sur le baccalauréat pour en corriger les effets néfastes. Le SNEP FSU a saisi ces déclarations pour continuer à agir : [VOIR ICI](#)

Nous continuons à agir au niveau national, où un large consensus se dégage autour des propositions du SNEP FSU.

Les nombreux retours sur vos actions, notamment les courriers envoyés à vos élus (députés) nous montrent l'embarras dans lequel se trouve le ministère pour y répondre, faute d'arguments sérieux : [VOIR ICI](#).

Il faut donc pousser encore sur le terrain politique au plus près de vos lieux professionnels et des acteurs locaux (élus, proviseur, parents, sportifs, ...) en leur faisant partager le plus largement possible les réussites et la richesse incommensurable de ces enseignements de complément pour tous les élèves de votre territoire.

Le SNEP FSU en est persuadé, bien informé personne ne peut se résigner à cette perte éducative, et ne souhaitera être complice de ce recul d'enseignement et donc agira pour peser sur l'échelon national décisionnel. De plus, si in fine, la raison ne l'emporte pas, cette suppression entrainera aussi des conséquences collatérales néfastes pour les territoires concernés (ex : internat, postes enseignants, recrutement élèves, UNSS, animation vie locale...)

DES ACTIONS DANS VOS ETABLISSEMENTS !

Aux vues des nombreux échanges que nous avons eus avec les collègues sur la qualité du travail accumulé et du bénéfice qu'en retirent les élèves et l'EPS, il nous semble important de continuer à communiquer, de manière encore plus collective.

En conséquence, le SNEP FSU propose un éclairage local sur l'ensemble de vos établissements, pour donner encore davantage de visibilité et d'écho aux actions déjà entreprises afin de ne pas en rester en l'état régressif actuel.

Ces actions devront se dérouler communément ce jour-là, au plus près des parents, acteurs locaux...avec l'idée d'« incarner » cette option.

Pour vous aider une boîte à outils vous est proposée sur le site du SNEP FSU : [VOIR ICI](#)
Ces outils « pour l'enseignement d'exploration et de compléments » sont des modèles à modifier, amender comme bon vous semble :

- Communiqué de Presse avec Convocation à une Conférence de Presse à l'attention des journaux locaux.
- Dossier de Presse. Le projet de dossier de Presse en exemple est un outil à construire avec les équipes et doit permettre au-delà de cette action de communiquer et agréger des soutiens locaux.
- Heure d'information syndicale à déposer au besoin
- Motion à présenter au CA
- Courrier ou relance à l'adresse des Elus et Recteurs

Pour vous aider à organiser et réussir cette action, vous pouvez prendre appui sur vos secrétaires académiques du SNEP FSU qui coordonnent cette action.

Informez nous de vos initiatives, l'ensemble de vos actions ce jour pèsera.

Bien
sebastien.molnat@snepfsu.net

cordialement,